

Etude n°11

La Loi, la Grâce et l'Évangile sont associés

La loi de la vie est écrite avec des lettres indélébiles dans chaque cellule, dans chaque fibre, dans chaque minéral. Ces lois régissent la vie, la matière et l'énergie. La violation de ces lois est équivalente à la destruction. L'univers entier obéit à la volonté du Créateur. En péchant, seul l'homme a transgressé les lois de son Créateur. Romains 5.12 ; 8.20.

Depuis la chute de l'homme, l'inimitié s'est installée dans le cœur de l'homme envers Dieu et sa loi parfaite. Romains 8.7. Depuis que les hommes sont devenus pécheurs, ils ont essayé de vivre séparés de Dieu et de sa loi. Beaucoup supposent qu'ils ne seront jamais jugés pour cette attitude et que Dieu n'a aucune raison pour les condamner. C'est une présomption et un raisonnement trompeur.

I. RAPPORT DE LA LOI MORALE AVEC LE PÉCHEUR

A. Qu'est-ce la loi morale ? Que sont les dix commandements ?

- 1.** La loi est l'expression de la volonté de Dieu
- 2.** Elle est la transcription de son caractère.
- 3.** Elle est sainte, juste et bonne, elle est spirituelle. Romains 7.12, 14.
- 4.** Elle est l'éternelle et interchangeable règle de conduite. Psaume 119.89, 152.

B. Les pécheurs trouvent de l'aide divine en Jésus-Christ

1. Aucun pécheur ne peut garder la loi morale de Dieu (les dix commandements) par sa propre force, parce que par le péché il est devenu moralement trop faible. Il est commandé par sa nature pécheresse. C'est uniquement par Jésus-Christ habitant continuellement en lui, que le pécheur vaincu peut garder les commandements par la force du Saint-Esprit. Philippiens 4.13.

Jésus-Christ ne s'imposera pas au croyant. C'est une question de décision personnelle, de notre propre désir de lui donner accès en nous. La seule manière d'obtenir la victoire est de recevoir la vie de Jésus-Christ en échange de notre propre vie, et de nous abandonner constamment à ses conseils. Galates 2.20.

2. Certains théologiens disent qu'à la croix le Christ a cloué les dix commandements et que par conséquent ils ne nous lient plus. Voir Colossiens 2.14. Certaines personnes affirment que le chrétien né de nouveau est libre de la responsabilité de garder la loi morale de Dieu, parce qu'il est sous la grâce. Cette affirmation n'est pas fondée bibliquement.

Afin de mieux comprendre ce faux raisonnement, nous souhaitons donner un exemple. Pourquoi les hommes vont-ils en prison ? Ils sont en prison parce qu'ils ont enfreint la loi. Violenter la loi veut dire qu'on est « sous la loi ». Supposons que le gouverneur pardonne à cet homme, il ne sera plus « sous la loi ». Il est sous la grâce, libre de sa condamnation. Est-il pourtant libre de reprendre ses activités criminelles ? En aucun cas ! Il est libre de vivre une vie respectant la loi.

Le Christ a payé la sanction de la loi violée, et a acquis notre pardon. Il garde la loi dans le cœur de ceux qui croient en lui, et qui s'abandonnent à lui.

II. LA LOI ET LA GRACE SONT TOUTES LES DEUX NÉCESSAIRES

A. Pourquoi la grâce est-elle nécessaire au pécheur ?

La grâce est nécessaire seulement là où la loi a été transgressée, ou quand quelqu'un a été condamné. S'il n'y avait pas de loi, il n'y aurait pas de péché. Romains 5.13. Si le péché n'existait pas, pourquoi avons-nous besoin de la grâce ?

La grâce, la faveur imméritée de Dieu, est le pouvoir moral et spirituel de vivre une nouvelle vie. 2 Corinthiens 12.9. Ce pouvoir divin habitant en nous est largement suffisant pour nous permettre de garder ses lois. Romains 8.4. Dieu a donné à l'humanité la loi morale. Quand l'homme l'a transgressée il est devenu trop faible pour vivre en accord avec ses préceptes. Alors Dieu a donné à l'homme sa grâce par laquelle il peut se conformer à la loi divine.

B. La grâce divine est nécessaire

1. La loi et la grâce sont des cadeaux précieux de Dieu, elles ne sont pas en guerre l'une contre l'autre, mais elles sont plutôt complémentaires. La grâce de Dieu n'est pas donnée pour nous éloigner de la loi. Au contraire, elle nous est donnée pour accomplir sa loi. Cela se voit dans les propos suivants de Paul : « Demeurerions-nous dans le péché, afin que la grâce abonde? Loin de là! » Romains 6.1, 2. « Pécherions-nous, parce que nous sommes, non sous la loi, mais sous la grâce? Loin de là! » Romains 6.15.

2. Ne pas pécher veut dire, par la grâce de Dieu, observer la loi morale de Dieu. Marcher selon l'Esprit Saint veut dire, par la grâce de Dieu, vivre en harmonie avec les principes de la loi de Dieu.

Quels sont ses sublimes principes ? Nous devons aimer Dieu et notre prochain. L'amour envers Dieu s'exprime par l'observance des quatre

premiers commandements du décalogue, tandis que l'amour envers notre prochain s'exprime par l'observance des six derniers commandements du décalogue. L'homme qui, par la grâce de Dieu et par la puissance du Christ habitant en lui, vit en harmonie avec ses commandements, est libre de condamnation. L'harmonie et la paix se trouvent dans son cœur.

3. Le chrétien n'observe pas la loi afin de gagner la grâce de Dieu et le salut. Au contraire, il observe la loi parce qu'il a déjà reçu la grâce. Il est sauvé par la foi en Jésus-Christ et par la grâce de Dieu, il a reçu dans sa vie la force de Jésus-Christ pour vivre une vie en accord avec les commandements de Dieu. Il désire faire pleinement la volonté de Dieu parce qu'il l'aime de tout son cœur. La loi et la grâce cohabitent parfaitement en lui, nous pouvons vraiment dire que la loi et la grâce vont de pair.

III. LA LOI ET L'ÉVANGILE SONT TOUS LES DEUX NÉCESSAIRES

A. L'évangile est la réponse de Dieu à la demande de la loi

1. Quelle est la relation entre la loi et l'évangile ? La loi c'est le standard divin de justice, c'est l'exigence de Dieu pour ceux qui veulent vivre en harmonie avec lui pendant l'éternité. Apocalypse 22.14 ; Matthieu 19.17.

2. Après que l'homme soit tombé dans le péché, il est devenu moralement faible et incapable d'observer cette loi divine avec sa propre force. Il était perdu. Dieu, dans son amour et sa miséricorde pour nous, a conçu le plan du salut. L'évangile révèle ce plan. L'évangile enseigne plus que le pardon des péchés par les mérites de Jésus-Christ : il signifie aussi transformation, création de l'homme nouveau, le don de la force divine pour rendre cet homme capable de vaincre sa propre

nature, et cette force est suffisamment puissante pour résister au péché et à la tentation. Pour la première fois dans sa vie un tel homme est qualifié pour vivre en accord avec les exigences de la loi de Dieu. Cette force c'est le Christ qui habite en lui par le Saint-Esprit.

B. Le plan de la création et le plan de la rédemption sont liés

1. Le plan de la rédemption est supplémentaire au plan de la création. Il est plus facile de créer la matière que de racheter un peuple perdu à cause du péché. La rédemption coûte beaucoup plus à Dieu que la création, parce qu'elle inclut la souffrance, le sacrifice et la mort du Fils de Dieu. Par ce dernier, toute la Divinité a souffert. Le but de l'évangile est de rétablir l'homme déchu à sa position précédente, et de lui donner une nature divine qui lui permette de vivre en accord avec la loi de Dieu. L'évangile n'a jamais supprimé cette loi divine. Ce salut parfait de l'homme a été planifié par Dieu avant la création de la terre. 1 Pierre 1.18-20. Le rachat de l'homme n'a jamais été pensé après coup.

2. Le plan divin de salut conduit le pécheur de la conversion à la justification, puis à la sanctification, et en définitive à la glorification. D'une manière insondable Dieu change la nature du pécheur, et le transforme en saint. Il devient juste par la grâce de Jésus-Christ. Le caractère du Christ devient le nôtre par la foi, et la loi de Dieu est parfaitement satisfaite par la bonté et la justice de Jésus-Christ.

C. Jésus-Christ est représentant de l'homme racheté

1. Selon l'évangile, le Fils de Dieu est devenu le Fils de l'homme. Il a vécu en parfaite harmonie avec la loi de Dieu, n'a jamais commis de péché mais a vécu une vie de justice dans un monde méchant et rempli de péchés. Le Christ offre sa vie juste à chaque homme, il la donne à tous ceux qui l'acceptent par la foi. Il a donné sa vie pour nous et il a subi la

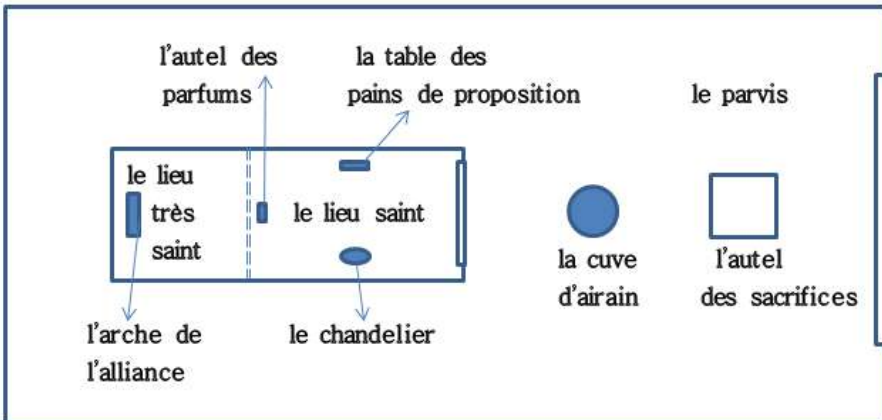
seconde mort afin d'en sauver l'homme. Par son sang nous sommes purifiés de tout péché confessé.

2. Jésus-Christ est actuellement notre Médiateur et Grand prêtre dans le Sanctuaire céleste. Hébreux 9.24. Il est aussi le Juge de l'humanité. Jean 5.22, 27. Après que le jugement dans le ciel ait pris fin, Jésus reviendra une deuxième fois et accueillera les justes dans le ciel. Hébreux 9.27, 28 ; 1 Thessaloniens 4.16, 17.

D. L'évangile était en vigueur dans les temps de l'Ancien testament

L'Évangile était connu depuis les temps anciens. Adam, Abel, Seth, Noé, tous sacrifiaient des agneaux comme symbole de « l'Agneau de Dieu » qui vient, Jésus-Christ. Enoch a compris le plan de la rédemption de Dieu, et proclamait le retour glorieux du Seigneur Jésus-Christ. Jude 14, 15.

E. Le tabernacle servait d'appui visuel à l'Évangile



1. L'autel des sacrifices symbolisait la mort du Christ sur la croix.
2. La cuve remplie d'eau symbolisait la nouvelle naissance et le baptême.

3. Le chandelier symbolisait la lumière de l'Esprit Saint.
4. La table des pains de proposition symbolisait la vie du Seigneur qui vit en nous.
5. L'autel des parfums symbolisait les mérites du Christ, son honorabilité et ses prières d'intercession.
6. L'arche de l'alliance (la loi et la grâce) symbolisait le jugement de Dieu.
7. Les services effectués dans la cour représentaient le rachat de l'homme.
8. Les services effectués dans le Lieu Saint illustrent la sanctification de l'homme.
9. Les services effectués dans le Lieu Très Saint représentaient la glorification de l'homme.

F. Les lois cérémonielles illustraient l'Évangile

1. Quand Moïse était en la présence de Dieu sur le mont Sinaï, il n'a pas reçu que les dix commandements, mais aussi l'Évangile sous la forme de la loi cérémonielle et des services du tabernacle. C'était l'Évangile voilé. Exode 24.12, 18 ; 25.8, 9. Dieu sait qu'aucun homme ne peut observer sa sainte loi par sa propre force ; il a apporté une solution par laquelle lui-même satisfait ses exigences. Si l'homme acceptait que Dieu vive en lui, Dieu lui-même observerait cette loi dans le croyant qui s'abandonne à lui. La loi cérémonielle donc était une démonstration visuelle du plan du salut. Elle montre comment le pécheur pourrait devenir saint par la grâce de Dieu.
2. Comme le temps est passé, le but des services du tabernacle et la signification de la loi cérémonielle ont été perdus par Israël, qui ne pouvait plus comprendre leur profonde signification : le rachat et la

sanctification du corps et de l'âme. Dans les années qui ont suivi, les prêtres et le peuple répétaient quotidiennement les exigences de la loi cérémonielle, sans saisir leur signification. Quand Jésus-Christ, Dieu incarné, est venu sur la terre pour concrétiser l'Évangile, pour accomplir tous les symboles (Colossiens 2.14), Israël a refusé de comprendre, et ne l'a pas reconnu.

IV. CHAQUE HOMME A BESOIN DE LA LOI DE DIEU, DE SA GRÂCE ET DE SON EVANGILE

A. S'il n'y a pas de loi, la miséricorde de Dieu et l'Évangile ne sont pas nécessaires

Si Dieu avait donné la loi morale sans nous offrir la grâce et l'Évangile, l'humanité serait perdue. Aucun pécheur ne peut donc accomplir les exigences de la loi de Dieu par sa propre force. Si c'était le plan de Dieu, Dieu serait appelé juste mais pas miséricordieux.

La loi ne peut que nous montrer les justes règles, nous donner une illustration du caractère modèle, mais elle ne pourrait pas purifier le pécheur ou lui donner de la force de garder la loi.

B. Jésus-Christ est l'incarnation de l'Évangile

Le salut ne peut être accompli que par quelqu'un qui est plus puissant que la loi, à savoir Dieu lui-même. Il a payé le prix du péché. Il souhaite vivre par son Esprit Saint dans chaque homme qui s'abandonne à lui, afin de l'aider à vivre en accord avec chaque exigence divine de la loi. Lors du jugement, Jésus-Christ impute à chaque homme sauvé sa vie sans tache et sa justice.

C. L'amour est à la base de la loi et de l'Évangile

1. La grâce de Dieu et l'Évangile n'ont pas de raison d'exister s'il n'y a pas loi et condamnation. Romains 4.15. A cause de cela, la loi et la grâce s'équilibrent l'une et l'autre. Les deux ont la même base : l'amour de Dieu. Les deux ont le même but : le salut de l'homme.

2. Dieu est amour 1 Jean 4.16

a. La loi de Dieu est amour ? Romains 13.10 ; Matthieu 22.37-40.

b. La grâce est amour. Ephésiens 2.8 ; Jean 3.16.

c. L'Évangile est amour. Ephésiens 3.19.

d. Sur la croix du Calvaire la loi et la grâce ont été parfaitement liées. Psaume 85.11 « La bonté et la vérité se sont rencontrées. »

e. Par divine décision, la loi divine, la grâce et l'Évangile vont ensemble depuis le commencement de l'histoire humaine. Personne ne peut les séparer.